Affaires universitaires

Les chargés de cours s'entendent avec la direction

Le syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) a signé, le 3 octobre, une entente qui prévoit une augmentation de la rémunération de deux pour cent dès le présent trimestre et d'un taux équivalent l'été prochain. La Lettre d'entente nº 49 prévoit aussi des nouvelles dispositions quant à l'embauche des stagiaires postdoctoraux, l'allocation de départ à la retraite et l'accès aux services de soutien à l'enseignement. « Cette entente comble le retard qui nous séparait des autres universités, commente le président du SCCCUM, Charles Overy. C'était important pour la nouvelle direction de souligner la contribution des chargés de cours et je crois qu'elle a montré sa bonne foi. »

Pour le représentant de la direction, Yves Lépine, cette entente marque en effet un moment déterminant compte tenu du processus de négociation continue entamé en 2003. « L'entente règle plusieurs questions délicates et a été obtenue sans grands déchirements de part ou d'autre. Nous en sommes très satisfaits. »

M. Lépine, directeur adjoint du Bureau du personnel enseignant, se réjouit particulièrement de la clause 10.02, relative aux stagiaires postdoctoraux. Jusqu'à maintenant, ceux-ci ne pouvaient pas obtenir de charges de cours, à moins d'avoir été retenus à la suite du processus normal d'affichage. La nouvelle entente permettra d'exclure 1 % des cours de ce processus afin de les offrir aux stagiaires postdoctoraux. Ces derniers suivent une formation de haut niveau en recherche et en enseignement, et l'UdeM était l'un des seuls établissements universitaires du Québec à ne pas leur assurer une ou deux charges de cours par année. Dès cette année donc, de 40 à 50 stagiaires pourraient profiter de la clause, et le double en 2006-2007.

Le SCCCUM, qui compte actuellement 2500 membres, incluant des chargés de clinique, des chargés de formation pratique et des superviseurs de stage, se réjouit également des clauses concernant l'allocation de départ à la retraite, qui prévoient un montant « équivalant au pointage annuel moyen au moment de la prise à la retraite». Par exemple, un chargé de cours qui aurait donné cinq cours de trois crédits par année pendant 10 ans pourrait se voir offrir plus de 30 000 \$ au moment de partir à la retraite à la condition de satisfaire aux exigences du programme.

Cet avantage, de même que le rajustement de la rémunération, contribue à « maintenir la compétitivité » de l'Université de Montréal sur le marché québécois, indique M. Lépine.

M.-R.S.



Les signataires de l'entente entre les chargés de cours et la direction de l'Université de Montréal : à l'arrière-plan, Dominique Barot, vice-présidente du SCCCUM; Yves Lépine, directeur adjoint du Bureau du personnel enseignant (BPE), et son collègue Marc Marandola, conseiller en relations de travail; à l'avant-plan, Charles Overy, président du SCCCUM, et Dominique Maestracci, directeur du BPE.

Remise de prix

L'UdeM récolte plusieurs prix de l'ACFAS

Michel Moisan, Laurent Descarries et Jean-Marie Dufour remportent des prix de la prestigieuse association

L'Université s'est illustrée à la remise des prix annuels de l'ACFAS en remportant trois des sept principaux prix de recherche, annoncés le jeudi 6 octobre. Plusieurs de ses étudiants ont aussi été récompensés à cette occasion. Les prix de l'ACFAS sont attribués à des chercheurs qui se distinguent par l'originalité, l'ampleur et l'impact de leurs travaux.

Le prix Adrien-Pouliot, qui souligne la coopération scientifique avec la France, est allé à Michel Moisan, du Département de physique; le prix Léo-Pariseau, en sciences biologiques et sciences de la santé, a été remis à Laurent Descarries, des départements de pathologie et biologie cellulaire et de physiologie; et le prix Marcel-Vincent, en sciences sociales, a été décerné à Jean-Marie Dufour, du Département de sciences économiques.

Ce n'est pas tout. Le prix Desjardins d'excellence pour étudiants-chercheurs (maitrise) a été attribué à Alexis Lapointe, du Département de philosophie, et le prix Desjardins pour étudiants-chercheurs (doctorat) est allé à Ghislaine Vanier, doctorante en microbiologie et immunologie.

Par ailleurs, Stéphanie Racette, de l'UdeM et du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, a remporté le concours de vulgarisation scientifique de l'ACFAS avec son texte « Quand les pleurs de bébé font craquer ».

Au chapitre des meilleures communications étudiantes, le Prix de l'Université du Québec a été remis à Gabriela Cursaru, de l'UdeM, pour son travail « L'espace et la spatialité dans le champ de l'Histoire ancienne: nouvelles perspectives et raffinement progressif de la connaissance historique ». Le Prix de l'Université

McGill a été décerné à Laurie Paquette, toujours de l'UdeM, pour son étude « Projections de mortalité pour le Canada, les provinces et les territoires : comparaison de deux méthodes, 2001-2031 ».

MICHEL MOISAN

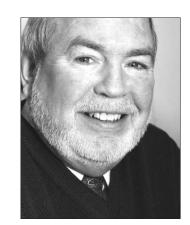


Michel Moisan est un des pionniers de la science des plasmas. domaine qui s'intéresse à la matière portée à l'état gazeux et qui est aujourd'hui hautement stratégique. Le lauréat du prix Adrien-Pouliot a commencé sa carrière en France il y a plus de 30 ans. Parmi ses nombreuses activités, soulignons sa collaboration avec le Consortium de recherches pour l'émergence de technologies avancées au Centre national de la recherche scientifique de Grenoble. Le chercheur travaille entre autres sur la destruction des gaz nuisibles à l'environnement.

LAURENT DESCARRIES

Le lauréat du prix Léo-Parizeau est internationalement connu pour ses travaux en neurosciences. Neurologue de formation, il a opté très tôt pour la neurobiologie expérimentale et la neurocytologie moléculaire. Il a consacré sa carrière à la découverte des propriétés morphologiques et fonctionnelles des neurones du système nerveux central. Mais cela ne l'a pas empêché de poursuivre sa réflexion sur les modes de production des connaissances et sur

l'impact clinique des neurosciences.



Les travaux de Laurent Descarries sont à l'origine du concept de transmission diffuse ou « volume transmission », qu'il a proposé, dès 1975, en complément de celui de transmission synaptique. Les résultats de ses travaux pourraient conduire à des applications cliniques dans le secteur de l'imagerie cérébrale.

JEAN-MARIE DUFOUR



Jean-Marie Dufour est spécialiste de l'économétrie, une discipline très importante pour les sciences sociales contemporaines. Elle consiste en l'étude des phénomènes économiques réalisée à l'aide de méthodes mathématiques et statistiques, et elle participe à l'élaboration de techniques statistiques adaptées à l'analyse des données économiques. Le lauréat du prix Marcel-Vincent est l'économètre québécois le plus écouté et le plus visible sur la scène internationale.

Assemblée universitaire

Horizons 2010: la discussion s'amorce

La réflexion sur l'avenir de l'Université a pris son envol à l'Assemblée universitaire le 3 octobre. En effet, les membres ont été nombreux à exprimer leurs souhaits et leurs préoccupations.

Parmi les thèmes abordés, celui de l'internationalisation est maintes fois revenu sur le tapis, autant la présence de l'UdeM à l'étranger que l'accueil d'étudiants en provenance d'autres pays. Certains ont par exemple déploré que les efforts considérables déployés dans des établissements étrangers se relâchent avec le départ du professeur responsable.

« Si pour vous "international" rime avec "monde francophone", c'est une chose; si cela veut dire "le monde", y compris le monde anglais, c'en est une autre », a lancé Roger Richard en se deman-

dant s'il ne fallait pas prévoir certaines ouvertures vers l'anglais.

Cet échange a constitué le début d'un processus de consultation annoncé par le recteur Luc Vinet et qui doit aboutir, en mars, à l'adoption des priorités de l'Université pour les prochaines années. Cette consultation connaitra un moment fort le 17 octobre, lorsque M. Vinet dévoilera le plan qu'il a peaufiné au cours des dernières semaines et qui servira de base à la consultation. Exceptionnellement, la communauté universitaire est invitée à venir entendre l'exposé du recteur.

À cette réunion du 3 octobre, les membres se sont aussi interrogés sur les difficultés liées à une réelle interdisciplinarité, sur la nécessité d'établir des priorités institutionnelles, dans des domaines clairement nommés. Gilles Lavigne a fait remarquer que, « de plus en plus, les étudiants nous choisissent par Internet, beaucoup plus que parce qu'un oncle l'a suggéré », a-t-il dit en ajoutant qu'il fallait déterminer quelles étaient nos forces.

« Je voudrais, a pour sa part souligné le recteur, que d'ici 2010 nous soyons parmi les 10 meilleurs du monde, dans 10 secteurs. Cela créerait un défi. Nous nous stimulerions les uns les autres. »

D'autres membres de l'Assemblée universitaire se sont montrés inquiets des « circonstances budgétaires » actuelles, entre autres parce qu'elles rendaient difficile l'embauche de professeurs. Mais les difficultés ne sont pas que d'ordre financier. Ainsi, Dominique Garrel a suggéré que le manque de dialogue entre les unités et la direction de l'Université dans le recrutement de jeunes talents nuisait à l'opération. « Lorsqu'on a désigné quelqu'un, la personne ne sait jamais à qui s'en remettre », a-t-il indiqué.

Les représentants des étudiants, des professeurs et du personnel non enseignant ont aussi exprimé leurs attentes et leurs craintes. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université voudrait un financement intégré aux cycles supérieurs ainsi qu'un meilleur encadrement à cet échelon. Elle a aussi mentionné qu'un pavillon étudiant permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants.

La représentante du personnel non enseignant a déclaré que ses membres étaient prêts à jouer le jeu de la consultation, mais du bout des lèvres en quelque sorte parce que plusieurs avaient été échaudés par le passé; en effet, au cours d'exercices semblables, leur avis



Luc Vinet

n'a pas été pris en compte. Message reçu, a répondu le recteur.

Par ailleurs, M. Vinet a rappelé que la Ville de Montréal avait accordé son appui à l'agrandissement du campus à Outremont. Le recteur a toutefois signalé que le processus n'était pas très avancé et qu'il n'y avait pas eu de décision concernant le zonage.

Paule des Rivières